

# TARIFS 2011



## Cotisation d'entrée

Cotisation d'entrée unique membre actif, non remboursable	200.-
Cotisation d'entrée pour pilote remorqueur, non remboursable	100.-

## Cotisations annuelles

Cotisation annuelle à Aéro-Gruyère	60.-	(gratuite après le 30 septembre)
Cotisation Fédération suisse de vol à voile	80.-	(facturée par AéCS)
Cotisation AéCS	64.-	(facturée par AéCS)
Cotisation annuelle "sympathisant"	22.-	

## Forfaits annuels

Forfait annuel "actif"	500.-	(dès 5 <sup>ème</sup> vol pour nouveaux élèves)
Forfait annuel "actif", activité après le 1 <sup>er</sup> août	250.-	

## Départs

Départ en remorquage	6.-/min	(+ variation AVGAS, si nécessaire)
Départ au treuil	16.- / départ	

## Taxes (dues à SAG)

Taxe d'atterrissage planeur	6.- / atterrissage
Taxe d'atterrissage planeur <u>écolage</u>	4.- / atterrissage
Taxe de décollage remorqueur	9,50.- / départ
Taxe de stationnement pour planeur privé	selon tarif SAG

## Planeurs (rabais 20% dès 15h ; 40% dès 30h ; 60% dès 45h)

ASK-21	50.-/h
Duo-Discus	60.-/h ; en monoplace 48.-/h
DG-505	60.-/h ; en monoplace 48.-/h
Pégase	42.-/h
Ventus 2C	52.-/h
LS-6	52.-/h

## Bonus "jeunesse"

Forfait annuel "actif jeunesse", jusqu'à 22 ans	250.-	
Crédit de vol pour tout nouveau pilote après obtention licence	300.-	(crédit sur les vols, le forfait demeure)
Cotisation annuelle Aéro-Gruyère jusqu'à 18 ans	gratuit	
Cotisation annuelle FSVV – AéCS jusqu'à 18 ans	gratuit	

## Pilotes externes

Cotisation durant un camp/stage y.c. pour planeur privé	100.- par semaine
Départ en remorquage	6.-/min (+ variation AVGAS, si nécessaire)
Départ au treuil	20.- / départ
Taxe d'atterrissage planeur (due à SAG)	18.-
Taxe de décollage remorqueur basé à Gruyères (due à SAG)	9,50.- / départ
Taxe de remorquage remorqueur non basé à LSGT (due à SAG)	18.- / départ
Planeur biplace	100.-/h
Planeur monoplace	le double du tarif club
Taxe de stationnement pour planeur privé	selon tarif SAG